Date de génération de ce justificatif : 14/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GKERHERVE – CONSTITUTION

Référence : L007423

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 21 janvier 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

SELARL ERIC LE GLEUT,

GILBERTE COMPAROT

SOAZIG GENEVISSE-HENAFF

ET CAROLINE LAUDREN

NOTAIRES ASSOCIES

HENNEBONT – LE FAOUET –

LARMOR PLAGE

TEL: 02.97.21.91.31

AVIS

Suivant acte reçu par Me Soazig GENEVISSE-HENAFF, Notaire à LARMOR-PLAGE, le 7 janvier 2022, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: **GKERHERVE**

Siège social: LANGUIDIC (56440), 18 rue de la Mairie

Durée: 99 ans.

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de Boulangerie, pâtisserie, alimentation générale, viennoiserie, chocolaterie, confiserie, biscuiterie, traiteur, sandwich, salon de thé, vente de glaces, bimbeloterie, journaux.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social : DIX MILLE EUROS (10.000,00 €)

Gérant : Monsieur Gaël KERHERVE demeurant à LANGUIDIC (56440), 15 rue Jean Moulin

Parts sociales : les cessions sont libres entre associés, toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

RCS: LORIENT.

POUR AVIS ET MENTION

Soazig GENEVISSE-HENAFF.

Consulter cette annonce en ligne